

31 août 2010-Arrêté N°10-2757/MLAFU-SG fixant la liste des propriétés touchées par les travaux de construction et de bitumage de la route Bandiagara-Ouo-Bankass—Koro Frontière du Burkina Faso.....p1789

02 septembre 2010-Arrêté N°10-2804/MLAFU-SG fixant la liste des Titres Fonciers situés dans la zone d'extension des logements sociaux sis à N'Tabacoro dans la Commune Rurale de Kalaban Coro, Cercle de Kati.....p1790

11 octobre 2010-Arrêté N°10-3336/MLAFU-SG déterminant la composition et les modalités d'instruction des dossiers du permis de construire en application de l'article 9-1 du Décret portant réglementation de la délivrance du permis de construire....p1791

Arrêté N°10-3337/MLAFU-SG portant création des Commissions de Recours de l'Urbanisme et de la Construction.....p1792

03 mars 2011-Arrêté N°10-0715/MLAFU-SG portant nomination de Chefs de Divisions et de Centre à la Direction des Finances et du Matériel du Ministère du Logement, des Affaires Foncières et de l'Urbanisme.....p1793

COMITE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS

02 novembre 2011-Décision n°11-048/MPNT-CRT portant attribution de ressources en numérotation.....p1794

9 novembre 2011-Décision n°11-049/MPNT-CRT portant attribution de ressources en numérotation.....p1794

11 novembre 2011-Décision n°11-050/MPNT-CRT portant attribution de ressources en numérotation.....p1794

Annonces et communications.....p1795

ACTES DE LA REPUBLIQUE DU MALI

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

ORDONNANCES

ORDONNANCE N° 2011-009/P-RM DU 20 SEPTEMBRE 2011 AUTORISANT LA RATIFICATION DE LA CONVENTION PORTANT CREATION DE L'AGENCE PANAFRICAINNE DE LA GRANDE MURAILLE VERTE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2011-056 du 10 août 2011 autorisant le Gouvernement à prendre certaines mesures par ordonnances ;

Vu le Décret N°2011-173/P-RM du 03 avril 2011 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le Décret N°2011-176/P-RM du 06 avril 2011 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2011-265/P-RM du 19 mai 2011 fixant les intérimis des membres du Gouvernement ;

La Cour Suprême entendue en sa séance du 2 septembre 2011 ;

STATUANT EN CONSEIL DES MINISTRES, ORDONNE :

Article unique : Est autorisée, la ratification de la Convention portant création de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte, adoptée à N'Djaména (Tchad), le 17 juin 2010.

Article 2 : La présente ordonnance sera enregistrée et publiée au Journal officiel.

Bamako, le 20 septembre 2011

**Le Président de la République,
madou Toumani TOURE**

**Le Premier ministre,
Madame CISSE Mariam Kaïdama SIDIBE**

**Le ministre de l'Industrie, des Investissements
et du Commerce,
Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération Internationale par intérim,
Madame SANGARE Niamoto BA**

**Le ministre de l'Economie et des Finances,
Lassine BOUARE**